



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GENERALE

E/ICEF/697  
19 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session de 1983

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

de la session du Conseil d'administration qui se tiendra au Siège  
de l'Organisation des Nations Unies du 9 au 20 mai 1983

Sommaire

Le présent document comprend l'ordre du jour provisoire annoté de la session ordinaire de 1983 du Conseil d'administration et, en annexe, des suggestions concernant le calendrier et la conduite des travaux de la session, et les ordres du jour provisoires des sessions du Comité du programme et du Comité de l'administration et des finances.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Compte tenu de l'augmentation du nombre des membres du Conseil et du fait que la durée de la session est maintenue à deux semaines, il est proposé que les observations générales sur les trois principaux documents directifs soumis au Conseil soient présentées au cours du débat général; un jour supplémentaire a été prévu à cet effet dans le projet de calendrier (annexe I). Il s'agit des trois documents ci-après :

- a) Différentes méthodes de programmation pour des pays placés dans des situations socio-économiques différentes (E/ICEF/L.1453);
- b) Politiques et procédures de financement supplémentaire des projets (E/ICEF/L.1454); et
- c) Relations extérieures (E/ICEF/L.1455).

Les observations de caractère plus technique sur ces trois documents pourront être présentées à un stade ultérieur de la session. Les observations relatives aux différentes méthodes de programmation pourront être présentées au cours de la session du Comité du programme, celles qui concernent le financement supplémentaire au cours de la session du Comité de l'administration et des finances, et celles qui ont trait aux relations extérieures dans le cadre de l'examen du point 3.

Le plan à moyen terme pourra être examiné dans le cadre du débat général, le Comité du programme étant chargé de la discussion technique des objectifs des programmes et le Comité de l'administration et des finances de l'examen du plan financier.

### 2. Débat général

Des déclarations liminaires seront faites par le Président du Conseil d'administration et le Directeur général. Les principaux documents ci-après serviront de base aux débats :

- a) Rapport du Directeur général (E/ICEF/698);
- b) Plan à moyen terme (E/ICEF/699);
- c) Rapports des Directeur régionaux (E/ICEF/L.1458 à 1463);
- d) Rapport financier pour l'exercice 1982 (E/ICEF/AB/L.247).

### 3. Relations extérieures

Conformément à la demande qui avait été formulée à la session de 1982 du Conseil, celui-ci sera saisi d'un rapport sur les activités du FISE intéressant ses relations extérieures (E/ICEF/L.1455).

4. Rapport du Président du Comité du programme

Le Président soumettra au Conseil, pour approbation, les recommandations du Comité du programme. Le Conseil devra prendre une décision sur les points suivants : a) la coopération dans le cadre des programmes; b) les objectifs des programmes tels qu'ils sont formulés dans le plan à moyen terme; c) les différentes méthodes de programmation. L'ordre du jour provisoire du Comité du programme figure dans l'annexe II.

5. Rapport du Président du Comité de l'administration et des finances

Le Président présentera au Conseil, pour approbation, les recommandations du Comité de l'administration et des finances. Le Conseil devra prendre une décision sur les points suivants : a) les rapports financiers; b) le plan financier pour 1982-1986 tel qu'il est formulé dans le plan à moyen terme; c) le projet de budget; d) les questions afférentes à l'Opération cartes de vœux; e) le financement supplémentaire. L'ordre du jour provisoire du Comité de l'administration et des finances figure dans l'annexe III.

6. Questions diverses

a) Préparation de la session de 1984

Lors de l'examen de cette question, les membres du Conseil auront la possibilité de formuler des suggestions sur les questions de fond à examiner à la session de 1984 et aux sessions suivantes, et sur la conduite des travaux de la session de 1984.

b) Autres questions

Lors de l'examen de cette question, le Conseil pourra approuver toutes conclusions et décisions résultant de ses délibérations sur les points précédents de l'ordre du jour.

7. Observations finales

Des observations finales seront présentées par le Directeur général et le Président du Conseil d'administration.

Annexe I

Sessions du Conseil d'administration et des Comités, 9-20 mai 1983  
 Suggestions concernant le calendrier et la conduite des travaux a/

Lundi 9 mai	Mardi 10 mai	Mercredi 11 mai	Jeudi 12 mai	Vendredi 13 mai
<p><u>Point 1</u> Adoption de l'ordre du jour</p> <p><u>Point 2</u> Débat général (déclarations liminaires du Président et du Directeur général, et exposés des Directeurs régionaux)</p>	<p><u>Point 2</u> Débat général <u>b/</u> (suite)</p>	<p><u>Point 2</u> Débat général (suite)</p>	<p>Observations du Directeur général à la clôture du débat général</p> <p><u>Après-midi</u> Comité du programme (y compris l'examen des différentes méthodes de programmation, rapport du CMDS, et autres exposés des Directeurs régionaux)</p>	<p>Comité du programme (suite)</p>
Lundi 16 mai	Mardi 17 mai	Mercredi 18 mai	Jeudi 19 mai	Vendredi 20 mai
<p><u>Point 3</u> Relations extérieures</p> <p><u>Après-midi</u> Comité de l'administration et des finances (y compris le financement supplémentaire)</p>	<p>Comité de l'administration et des finances <u>b/</u> (suite)</p>	<p>Comité de l'administration et des finances (suite)</p>	<p><u>Point 4</u> Rapport du Président du Comité du programme (y compris la recommandation au Conseil relative au Plan à moyen terme)</p> <p><u>Point 5</u> Rapport du Président du Comité de l'administration et des finances (y compris la recommandation au Conseil relative au Plan à moyen terme)</p>	<p><u>Point 6</u> Questions diverses (y compris la préparation de la session de 1984 et l'approbation des conclusions et décisions n'ayant pas encore été entérinées)</p> <p><u>Point 7</u> Observations finales du Directeur général et du Président</p> <p>***** Election du Bureau pour l'année 1983-1984 <u>c/</u></p>

a/ Le présent projet concernant le calendrier et la conduite des travaux pourra être modifié selon les besoins.

b/ Une longue séance d'après-midi ou une séance du soir sera tenue le cas échéant. Les représentants sont priés de ne pas prendre d'engagement ce jour-là.

c/ Provisoire.

Annexe II

Ordre du jour provisoire de la session du Comité du programme  
qui se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies  
les 12 et 13 mai 1983

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Différentes méthodes de programmation pour des pays placés dans des situations socio-économiques différentes

C'est le document directif sur les différentes méthodes de programmation (E/ICEF/L.1453) demandé au cours des sessions précédentes du Conseil qui constitue le document principal relatif à ce point.

3. Objectifs des programmes

Le plan à moyen terme (E/ICEF/699) contient une description des objectifs des programmes du FISE ainsi qu'un projet de recommandation qui sera soumis au Comité pour examen.

4. Propositions relatives à la coopération du FISE et aux examens des programmes

Certains exposés des directeurs généraux axés sur des questions concernant les programmes seront présentés au cours du débat général; avant que le Comité n'examine les différentes propositions, chacun des directeurs régionaux fera un exposé en suivant l'ordre ci-après :

- a) Amériques (E/ICEF/L.1460)
- b) Afrique
  - i) Afrique de l'Est (E/ICEF/L.1458)
  - ii) Afrique centrale et occidentale (E/ICEF/L.1459)
- c) Asie
  - i) Asie de l'Est et Pakistan (E/ICEF/L.1461)
  - ii) Asie centrale du Sud (E/ICEF/L.1462)
- d) Méditerranée orientale et Afrique du Nord (E/ICEF/L.1463)
- e) Projets interrégionaux et autres.

Les recommandations concernant les différents pays sont publiées dans des documents portant la cote E/ICEF/P/L. Le document récapitulatif des engagements proposés au titre des programmes en 1983 et des "décisions de noter" porte la cote E/ICEF/P/L.2149.

Annexe III

Ordre du jour provisoire de la session du Comité de l'administration  
et des finances qui se tiendra au Siège de l'Organisation des  
Nations Unies du 16 au 18 mai 1983

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapports financiers du FISE

Ces rapports comprennent :

a) Des observations et des commentaires relatifs au rapport financier du FISE pour l'exercice 1981 et au rapport financier de l'Opération cartes de vœux pour la campagne 1980-1981 (E/ICEF/AB/L.246); et

b) Le rapport financier pour 1982 (E/ICEF/AB/L.247).

3. Plan financier pour 1982-1986

Le plan à moyen terme (E/ICEF/699) comprend un plan financier pour 1982-1986 dans lequel figure un projet de recommandation qui sera soumis au Comité pour examen.

4. Projet de budget

Les prévisions budgétaires sont contenues dans les documents ci-après :

a) Montants estimatifs révisés pour 1982-1983 : recommandations du Directeur général (E/ICEF/AB/L.248);

b) Projet de budget pour l'exercice biennal 1984-1985 (E/ICEF/AB/L.249);

c) UNIPAC : montants estimatifs révisés pour l'exercice biennal 1982-1983 (E/ICEF/AB/L.251);

d) Montant estimatif des dépenses non renouvelables liées au centre de fournitures intégré de Copenhague (E/ICEF/AB/L.244).

Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatif au projet de budget pour l'exercice 1984-1985 sera publié sous la cote E/ICEF/AB/L.252.

5. Opération cartes de vœux

Les observations et recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif ainsi que les observations du Directeur général et de la Directrice générale adjointe chargée des opérations sur le rapport financier de

l'Opération cartes de voeux pour la campagne 1980-1981 figurent dans le document publié sous la cote E/ICEF/AB/L.246; parmi les autres documents principaux concernant cette question on peut citer les suivants :

- a) Rapport financier sur l'Opération cartes de voeux pour la campagne 1981-1982 (E/ICEF/AB/L.245);
- b) Projet de budget pour la campagne de 1984 (E/ICEF/AB/L.250);
- c) Rapport provisoire sur la campagne de 1982-1983 (E/ICEF/AB/L.253).

6. Financement supplémentaire

C'est le document directif sur la question du financement supplémentaire, demandé par le Conseil en 1982 (E/ICEF/L.1454), qui constitue le document principal relatif à ce point.

7. Questions diverses

-----